

**CAMP D'ÉCRITURE EN WALLONIE-BRUXELLES
(25-30 SEPTEMBRE 2025)****SÈANCE D'ÉCOUTE VOLET PRO FRANCOFAUNE
(1-5 OCTOBRE 2025, DATE EXACTE À CONFIRMER)**

La Société de développement des entreprises culturelles ([SODEC](#)), en partenariat avec Wallonie Bruxelles Musiques ([WBM](#)) et la Fondation Romande pour la Chanson et les Musiques Actuelles ([FCMA](#)), sollicite les entreprises intéressées par le développement d'activités sur les marchés de la Belgique et de la Suisse à soumettre la candidature de leurs artistes ainsi que de leurs auteurs-compositeurs et autrices-compositrices pour un camp d'écriture qui sera organisé du **25 au 30 septembre 2025 en Belgique**, en amont du festival Francofaune à Bruxelles. Cette activité regroupera un total de six artistes, dont deux artistes du Québec.

À PROPOS DE L' ACTIVITÉ

La SODEC, WBM et la FCMA mettent sur pied un camp d'écriture entre artistes, autrices-compositrices et auteurs-compositeurs québécois, belges et suisses :

- Arrivée à Bruxelles le jeudi 25 septembre (au plus tard) pour une rencontre d'équipe
- Déplacement à Durbuy le vendredi 26 septembre
- Journées d'écriture accompagnées à Durbuy du 26 au 30 septembre
- Retour à Bruxelles le mardi 30 septembre
- Séance d'écoute dans le cadre du volet pro de Francofaune (date à déterminer du 1^{er} au 5 octobre)

CRITÈRES D' ADMISSIBILITÉ

Les candidatures soumises devront obligatoirement être des artistes, interprètes, auteurs, autrices, et réalisatrices, réalisateurs « producer » qui œuvrent dans le secteur de la musique au Québec et :

- dont la résidence fiscale est au Québec;
- qui possèdent une expérience de travail avec des partenaires créatifs à l'international;
- qui sont soumises par des entreprises dont le siège social est au Québec.

Veuillez noter que les candidatures devront être soumises par un représentant d'affaires de l'artiste. Aucune demande provenant d'une ou un artiste ne sera considérée comme admissible, à moins qu'il s'agisse d'une artiste-entrepreneuse cliente ou un artiste-entrepreneur client à la SODEC.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- La pertinence d'une participation selon le plan de développement de carrière de l'artiste ou de l'entreprise;
- La pertinence de la proposition artistique pour le camp d'écriture selon les partenaires et autres artistes sélectionnés.

Veuillez noter qu'une priorité de sélection sera donnée aux entreprises clientes de la SODEC. Aussi, les candidatures provenant d'entreprises ayant l'intention d'envoyer un représentant d'affaires pour les journées professionnelles du festival Francofaune, qui ont lieu après le camp d'écriture, seront aussi privilégiées.

FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SÉJOUR

Pour l'artiste participant au camp d'écriture, le programme prendra en charge :

- La mise en place, la coordination et le déroulement du camp d'écriture à Durbuy et de la séance d'écoute dans le cadre du volet pro de Francofaune;
- Les frais de déplacement international et les frais de train entre Bruxelles et Durbuy (les autres transports locaux sont à la charge du participant);
- L'hébergement sur place pendant toute la durée du camp d'écriture à Durbuy ainsi que l'hébergement à Bruxelles associé au programme d'activités obligatoires (du 25 septembre jusqu'à la séance d'écoute);
- Les repas pendant la durée du camp d'écriture à Durbuy. Les autres repas sont à la charge du participant.

CANDIDATURES

Les entreprises intéressées à soumettre un profil d'artiste, autrice-compositrice ou auteur-compositeur aux activités d'écriture en Belgique sont invitées à soumettre leur candidature en remplissant le formulaire de candidature ci-dessous **avant le vendredi 30 mai 2025 à 23 h 59**.

[FORMULAIRE DE CANDIDATURE](#)

RENSEIGNEMENTS

Jean-Philippe Sauvé

Délégué des affaires internationales, SODEC
514 841-2279

jean-philippe.sauve@sodec.gouv.qc.ca

Sarah Shoucri

Déléguée des affaires internationales, SODEC
514 841-2240

sarah.shoucri@sodec.gouv.qc.ca